

LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME « ITEKA »

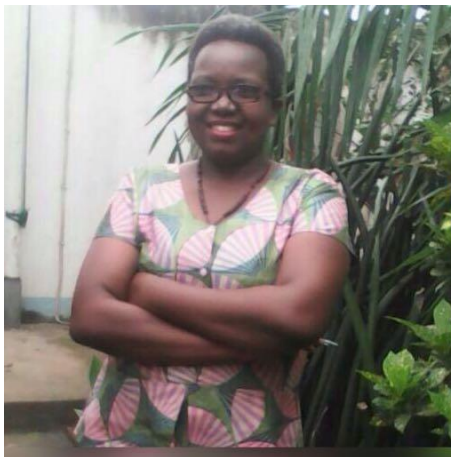
Agréée par l'Ordonnance Ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance n°550/029 du 6 février 1991



« Est membre de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme et des Peuples (UIDH), est membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH), a le statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et a le statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC. »

Bulletin hebdomadaire « ITEKA N'IJAMBO » n°73 de la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme « ITEKA »

Semaine du 21 au 27 août 2017



En mémoire de Madame Marie Claudette Kwizera, trésorière de la Ligue Iteka, portée disparue depuis le 10 décembre 2015. De décembre 2015 au 27 août 2017, au moins 442 cas de disparitions forcées sont parvenus à la Ligue Iteka.

TABLE DES MATIERES	PAGES
<i>SIGLES ET ABREVIATIONS</i>	3
<i>0. INTRODUCTION</i>	4
<i>I.DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME</i>	4
<i>I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE</i>	4
<i>I.1.1.DES PERSONNES TUEES PAR DES IMBONERAKURE</i>	4
<i>I.1.2. DES PERSONNES TUEES SUITE PAR DES GENS NON IDENTIFIES</i>	4
<i>I.1.3. DES CADAVRES RETROUVES DANS LA BROUSSE</i>	5
<i>I.1.4.DES PERSONNES TUEES SUITE A UNE JUSTICE POPULAIRE ET/OU REGLEMENTS DE COMPTES</i>	5
<i>I.2. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE ET DES ADMINISTRATIFS</i>	6
<i>I.3. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES IMBONERAKURE, DES AGENTS DU SNR, POLICIERS ET/OU MILITAIRES</i>	6
<i>II. DES ACTES D'INTIMIDATION DES MEMBRES DU PARTI CNDD-FDD</i>	8
<i>III. AUTRES FAITS RAPPORTES</i>	9
<i>IV. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS</i>	11

SIGLES ET ABREVIATIONS

CDS : *Centre De Santé*

CNDD-FDD: *Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Front pour la Défense de la Démocratie*

CNTB : *Commission Nationale Terre et autres Biens*

CODIP : *Collectif des Organisations pour le Développement Intégré de la Population*

FNL : *Front National de Libération*

FRODEBU : *Front pour la démocratie du Burundi*

ONG : *Organisation Non Gouvernemental*

RANAC : *Rassemblement National pour le changement*

SNR: *Service National de Renseignement*

TGI : *Tribunal de Grande Instance*

0. INTRODUCTION

Au cours de la période couverte par ce numéro, des allégations de violations et des violations des droits de l'Homme ont été enregistrées : au moins 7 personnes tuées dont 1 cadavre, 4 torturées et 114 arrêtées arbitrairement.

Des jeunes Imbonerakure affiliés au parti CNDD-FDD au pouvoir, des agents du SNR, des policiers et des administratifs sont pointés du doigt comme étant les auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Ce bulletin relève des cas d'assassinat, de torture et d'arrestation arbitraire dont sont victimes des présumés opposants du 3^{ème} mandat du Président Pierre Nkurunziza.

Des membres des partis de l'opposition en l'occurrence ceux du FNL aile d'Agathon Rwasa et ceux du FRODEBU et du RANAC ont été une cible privilégiée de la répression organisée par le régime du Président Pierre Nkurunziza.

Le bulletin s'insurge contre l'impunité des crimes qui est accordée aux proches du parti CNDD-FDD. Des membres de ce parti impliqués dans différents crimes jouissent de l'impunité avec une complicité affichée des pouvoirs publics.

Ce bulletin émet des recommandations qui sont dirigées à l'endroit du Gouvernement du Burundi pour le changement de la situation précaire des droits de l'Homme dans le pays.

1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME

1.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE

1.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES IMBONERAKURE

Une personne tuée en commune Rugombo, province Cibitoke

En date du 25 août 2017, vers 18 heures, sur la colline Rukana, commune Rugombo, province Cibitoke, le nommé Bonheur Girukwishaka, âgé de 20 ans, membre du parti CNDD-FDD, Imbonerakure a été tué par Pascal Nzoyisaba lui aussi Imbonerakure, de la même colline, commune et province. Selon nos sources, Pascal Nzoyisaba a été incarcéré au cachot de poste de police de la commune Rugombo.

1.1.2. DES PERSONNES TUEES SUITE PAR DES GENS NON IDENTIFIES

Une personne tuée en commune Rugombo, province Cibitoke

Dans la nuit du 23 au 24 août 2017, sur la colline Gabiro-Ruvyagira, commune Rugombo, province Cibitoke, Joseph Karikurubu, âgé de 60 ans a été tué par des hommes non

identifiés. Selon nos sources, Joseph Karikurubu gardait un champ d'oranges. Un suspect a été arrêté et conduit au cachot de poste de la police de la commune Rugombo pour des raisons d'enquêtes, selon les mêmes sources.

Une personne tuée en commune Kiganda, province Muramvya

Dans la nuit du 20 au 21 août 2017, René Ntahompagaze a été tué décapité à l'aide d'un couteau à son domicile situé sur la colline Rubumba, commune Kiganda, province Muramvya. Il laisse une veuve et 6 enfants.

1.1.3. DES CADAVRES RETROUVES DANS LA BROUSSE

Un corps sans vie retrouvé en commune Mutaho, province Gitega

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 21 août 2017 indique qu'en date du 20 août 2017, le corps sans vie de Rogatien Gahungu a été retrouvé sur la colline Gitongo, commune Mutaho, province Gitega. Cet homme travaillait comme taxi vélo dans cette localité et a été tué poignardé. Quatre présumés auteurs du meurtre ont été arrêtés et incarcérés dans les cachots de la police de la commune Mutaho.

1.1.4. DES PERSONNES TUEES SUITE A UNE JUSTICE POPULAIRE ET/OU REGLEMENTS DE COMPTES

Deux personnes tuées en commune Nyanza-Lac, province Makamba

En date du 24 août 2017, Domitien Ntahomvukiye a tué ses neveux Cédric Nsabimana, âgé de 14 ans et son grand frère Stève Niyonkuru, âgé de 17 ans, à l'aide d'une machette. Les faits se sont passés sur la colline Muguruka, zone Mukungu, province Nyanza-Lac. Selon des sources sur place, l'auteur a été arrêté et condamné d'une peine à perpétuité pour homicide volontaire par le TGI de MAKAMBA en date du 26 août 2017. Des sources administratives justifient les différents assassinats à mobile politique sous couverts des conflits fonciers et des faits de la sorcellerie.

Une personne tuée en commune Songa, province Bururi

En date du 22 août 2017, un prénommé Darius est morte suite aux coups de gourdins lui infligés par les habitants de la colline Jenda, commune Songa, province Bururi. Selon des sources sur place, Darius non reconnu dans la localité, a été attrapé par la population en date du 20 août 2017, au moment où il tentait de voler dans un des ménages de la localité. Ces mêmes sources ajoutent que les habitants se sont mis à le battre et la police l'a conduit au CDS de Ruvumvu situé au chef-lieu de la zone Songa où il rendu l'âme. Les administratifs à la base font savoir que des enquêtes sont déjà amorcées pour savoir l'origine de la victime et les auteurs de son assassinat.

1.2. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE, DES POLICIERS ET DES ADMINISTRATIFS

Une personne arrêtée et torturée en commune et province Bubanza

En date du 23 août 2017, vers 11 heures, au centre Bubanza, quartier Nabubu, commune et province Bubanza, le prénommé Patrick alias Patiri, âgé de 35 ans, fils de Spès a été tabassée puis arrêté par un policier Décor du prénommé Edouard, accompagné par des Imbonerakure des noms de Dieudonné Hakiza et Cehusi. Il a été conduit au cachot de la poste de police de Bubanza. Selon nos sources, il a été accusé d'avoir participé dans la rébellion. Ce jeune garçon avait fuit la crise de 2015 du Burundi vers le Rwanda mais il était de retour il ya un mois.

Une personne arrêtée et torturée en commune Busoni province Kirundo

Une information parvenue à notre rédaction en date du 23 août 2017 indique qu'en date du 20 août 2017, Pierre Miburo, âgé de 25 ans, membre du parti CNDD-FDD, originaire de la colline Kididiri, zone Murore, commune Busoni, province Kirundo, a été arrêté après être tabassé par le chef de colline Kididiri devant l'honorable Jean Baptiste Nzigamasabo alias Gihaha, selon des sources sur place. Il a été accusé de participer dans des sports et rondes nocturnes des Imbonerakure. Le motif de son arrestation reste inconnu, selon des sources de sa famille.

Deux personnes torturées en province Rutana

En date du 23 août 2017, vers 7 heures du matin, sur la colline de Gatongati en commune et province Rutana, les Imbonerakure du parti CNDD-FDD ont menacé et torturé deux sœurs respectivement Claudine et Désidérate, sous l'ordre du chef de cette colline Egide Nzambimana. Selon des sources sur place, le nœud du problème est une chèvre qu'une ONG HELP CHANEL avait donnée comme bien commun à trois sœurs orphelines de père et mère dont l'une d'elles Jacqueline, membre de CODIP, association proche du pouvoir, a usurpé en profitant l'absence de ses sœurs. En voulant savoir l'état de cette chèvre, Jacqueline a saisi le chef de colline qui a livré ses deux sœurs aux mains de ces jeunes.

1.3. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES IMBONERAKURE, DES AGENTS DU SNR, POLICIERS ET DES ADMINISTRATIFS

Cinq personnes arrêtées en commune Nyanza-Lac, province Makamba

En date du 24 août 2017, Cossan Minani, Gilbert Havyarimana, David Sabushimike, Yvan Niyungeko et Émile Manirakiza, tous élus collinaires du parti CNDD-FDD à Kiderege, ont été arrêtés et détenus au cachot du parquet de Makamba. Ils sont accusés d'avoir participé dans l'incendie criminel qui a ravagé le pont de la rivière Mukengerezi sur la colline Kiderege, commune Nyanza-Lac, province Makamba.

Cet incident est survenu après l'arrêt de la décision de la cour spéciale de la CNTB contre trois ménages dans une affaire foncière entre les résidents et les rapatriés. Ce pont a été incendié pour la deuxième fois en moins de deux mois.

Trois personnes arrêtées en commune Mabanda, province Makamba

En date du 21 août 2017, le chef de poste de police à Mabanda Bernard Nzeyimana a arrêté Salvator Ndayisenga, son épouse Marie Rose Gakima et leur fille sur plainte d'une femme prénommée Victorie de la ligue des femmes du CNDD-FDD. Cette dernière les accusant d'être auteurs des jets de pierres sur sa maison. Ils ont été libérés en date du 25 août 2017 après intervention des voisins qui plaidaient leur innocence.

Une personne arrêtée en commune et province Makamba

En date du 21 août 2017, Juliette Igiraneza de la colline Gasaka, commune et province Makamba, est morte après l'échec d'une opération chirurgicale. Le lendemain, un technicien anesthésiste du nom de Thomas Harerimana qui était de garde a été arrêté par le gouverneur de la province Makamba Gad Niyukuri. Malgré qu'il ne fût pas encore jugé, le gouverneur a tenu une réunion d'urgence pour le charger devant les malades et ses collègues. Selon des sources sur place, ce cas est en train d'être ethnisé et politisé par certains techniciens de cet hôpital qui travaillent pour le SNR.

Un couple arrêté en commune et province Makamba

En date du 21 août 2017, Festus Ndayikeza et sa compagne ont été arrêtés par le chef de poste Makamba prénommé Serges près du marché de Makamba sans motif. Ils ont été libérés dans l'après-midi du 21 août 2017 après paiement d'une rame de papier sans aucune autre forme de procès.

Quatre personnes arrêtées en zone urbaine de Cibitoke, Mairie de Bujumbura

En date du 21 août 2017, des policiers et des militaires ont fait une fouille perquisition et ont arrêté 4 personnes en zone urbaine de Cibitoke, commune Ntakangwa, Mairie de Bujumbura, de la 8^{ème} à la 10^{ème} avenue. Elles ont été conduites au cachot de la zone, accusées de ne pas être inscrites dans les cahiers de ménage. Elles ont été relâchées le même jour. Un visiteur de la 7^{ème} avenue a donné une somme de 10 000 fbu à un policier pour échapper à l'arrestation.

Vingt six personnes arrêtées en zone urbaine de Cibitoke, Mairie de Bujumbura

En date du 23 août 2017, les forces de l'ordre ont fait une fouille perquisition et ont arrêté 11 personnes à la 4^{ème} avenue de la zone urbaine de Cibitoke du n° 90 au 124, commune Ntakangwa, Mairie de Bujumbura. Elles ont été conduites à la zone pour n'avoir pas été inscrites dans des cahiers de ménage. Elles ont été relâchées le même jour. En date du 25

août 2017, autre fouille a été opérée sur les avenues 13 et 14 du n° 90 à 124 où 15 personnes ont été arrêtés et conduites à la zone accusées de n'est pas être inscrites dans les cahiers de ménages puis relâchées. Des sources sur place indiquent qu'elles ont été rançonnées pour être relâchées.

Deux personnes arrêtées en commune et province Mwaro

En date du 21 août 2017, Donatien Bihumugani, président du parti Sahwanya FRODEBU au niveau communal et Salvator Budigoma apolitique, tous enseignants de la commune Rusaka ont été arrêtés après une réunion de sécurité qui a eu lieu au chef-lieu de la commune Rusaka et qui a pris fin vers 12 heures. Selon des sources sur place, Bikundumuhari, chef des Imbonerakure au niveau communal a ordonné à un policier d'arrêter Donatien et Budigoma puis de les embarquer dans un véhicule du SNR. Ils ont été conduits au cachot de la province Mwaro.

Une personne arrêtée en zone urbaine de Musaga, Mairie de Bujumbura

En date du 25 août 2017, Théogène Nsengiyumva, membre du FNL aile d'Agathon Rwasa, a été arrêté en zone urbaine de Musaga, Mairie de Bujumbura. Les sources sur place indiquent que ce jeune du quartier Kamesa a été arrêté par la police au chef-lieu de la zone Musaga quand il rentrait chez lui. Sa famille dit ne pas comprendre le pourquoi de son arrestation. Les mêmes sources ajoutent qu'il serait détenu dans l'un des cachots du SNR en Mairie de Bujumbura.

Soixante personnes arrêtées en commune et province Gitega

En date du 25 août 2017, dans l'après-midi, au quartier de Nyabugogo de la ville de Gitega, un groupe de 68 jeunes réunis dans un bar communément appelé « Iwabo w'Ingoma » ont été arrêtés par la police. Ils sont accusés par l'administration d'organiser une réunion illégale et sont incarcérés au cachot de la police à Gitega.

Une personne arrêtée en commune Rango, province Kayanza

En date du 26 août 2017, sur la colline Karama, commune Rango, province Kayanza, des Imbonerakure ont trouvé 3 grenades et 2 chargeurs remplis de cartouches chez Oswald Nibaruta un Imbonerakure lui aussi. Mais ces Imbonerakure ont arrêté Bernard Niyongabo, un membre du parti FNL aile d'Agathon Rwasa, à la place d'Oswald et l'ont conduit au cachot de la police. Ils l'ont accusé d'avoir amené, avec ses amis, les grenades et les chargeurs chez Oswald.

II. DES ACTES D'INTIMIDATION DES MEMBRES DU PARTI CNDD-FDD

Une démonstration de force en province Rumonge

En date du 26 août 2017, sur les différentes collines de la province Rumonge, des jeunes Imbonerakure ont fait des courses collectives en vue d'une démonstration de force et pour faire peur aux membres des partis de l'opposition en entonnant des chants qui louent la bravoure du parti CNDD-FDD. Sur la colline Mutambara, ces jeunes Imbonerakure ont transformé une chanson religieuse en une chanson louant le parti au pouvoir. On chante dans les églises « *yesu niwe Mutabazi* » et les Imbonerakure chantent « *Yesu niwe mugumyambanga* » qui veut dire Jésus est un membre du parti au pouvoir.

Une personne agressée en commune et province Rumonge

En date du 27 août 2017, un représentant du parti RANAC en province Rumonge a été agressé physiquement par le chef de colline Mibanda avec des jeunes Imbonerakure de la zone Kizuka, commune et province Rumonge. Selon des sources sur place, il tenait une réunion avec les membres du parti. Les choses allaient dégénérer en conflit ouvert n'eût été l'intervention des éléments de la FDN en poste à Musave sur cette colline.

III. AUTRES FAITS RAPPORTES

Une personne blessée en commune Mugongo-Manga, province Bujumbura rural

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 21 août 2017 indique qu'en date du 20 août 2017, vers 20 heures, de retour du transport d'un passager à Murunga, Bertrand Nshimirimana, un motard de la colline Nyamugari, zone Nkankina, commune Mugongo-Manga a été blessé par machette au niveau de la hanche par un Imbonerakure du nom d'Egide Nkurunziza de la colline Murunga, zone Jenda, commune Mugongo-Manga. Selon nos sources, cet Imbonerakure a barricadé la route avec des pierres en voulant voler de l'argent à ce motard. Celui-ci a crié au secours. La police est intervenue et a appréhendé cet Imbonerakure vers 3 heures du 21 août 2017. La police l'a arrêté et l'a conduit au cachot de la poste de police de Rwibaga, selon les mêmes sources.

Une personne blessée en commune Rugombo, province Cibitoke

En date du 24 août 2017, vers 21 heures, sur la colline Munyika II, commune Rugombo, province Cibitoke Belyse Niyonsaba, âgée de 25 ans et membre du parti CNDD-FDD a été blessée par machette par son ex-mari Ezéchiel Niyonkuru, âgé de 24 ans et membre de ce même parti.

Une maison des rapatriés détruite en commune Vugizo, province Makamba

En date du 24 août 2017, sur la colline Rurambira de la zone Gishiha, commune Vugizo, province Makamba, une pré-nommée Sophie et ses trois enfants ont trouvé leur maison

détruite par des inconnus de retour de la Tanzanie où ils s'étaient réfugiés. Ils sont pour le moment hébergés par des voisins où ils vivent dans des conditions difficiles.

Des vols en commune Rugombo, province Cibitoke

En date du 24 août 2017 Pascasie Kabagema âgée d'une soixantaine d'années a failli être tuée, sur la colline Mparambo, commune Rugombo de la province Cibitoke. Les sources sur place font savoir qu'elle a été battue à coups de machette par un groupe de 5 personnes qui l'ont dépouillé de tout son argent ainsi que son vélo. Les malfaiteurs n'ont pas été identifiés car ils ont pris le large après le forfait, continuent nos sources. La victime a été évacuée vers l'hôpital pour bénéficier des soins.

Une fosse commune retrouvée en commune Gisozi, province Mwaro

En date du 23 août 2017, vers 14 heures, un groupe de la CVR de Mwaro et celui de Bujumbura a découvert une fosse commune sur la colline Nyamiyaga, zone et commune Gisozi, province Mwaro. Selon des sources sur place, cette fosse commune contiendrait des victimes de la crise de 1972.

IV. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Des violations des droits de l'Homme et allégations de violations, consécutives à la dégradation du contexte politique depuis le début de la contestation du troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza continuent d'être enregistrées dans différents coins du pays.

Des assassinats, des tortures, des arrestations arbitraires et illégales ciblées à l'endroit des opposants en général et en particulier aux membres des partis de l'opposition en l'occurrence ceux du FNL aile d'Agathon Rwasa et ceux du RANAC et du Sahwanya FRODEBU sont aussi signalés.

Des actes d'intimidations organisés par les jeunes Imbonerakure constituent une source de menaces à l'endroit de toute personne non membre du parti au pouvoir.

Vu la situation continuellement grave des droits de l'homme au Burundi, la Ligue Iteka recommande :

Au Gouvernement du Burundi :

- De démanteler et désarmer la milice Imbonerakure qui sème la terreur dans les collines et les communes du pays et qui se sont substitués aux forces de défense et de sécurité ;
- De faire respecter le code de procédure pénale pour des cas d'arrestations qui sont actuellement faites par des personnes qui n'en ont pas la compétence ;
- De sanctionner des policiers, des jeunes de la ligue Imbonerakure et des agents de l'administration impliqués dans les violations de droits de l'homme et intimidation de la population.